# LA GAZETTE. PAYS D'O



DOSSIER: Aménagement du territoire p. 11



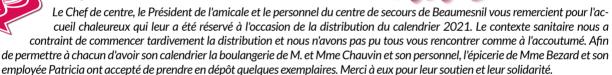


lors d'un grand jeu festif. Bravo à Sarah, Benoît et tous les animateurs du centre et aux enfants

pour leurs déguisements au top.



### Message des Sapeurs Pompiers de Beaumesnil







### Gouttières, une autre manière de s'impliquer dans la vie locale

Malgré la pandémie et l'arrêt des manifestations, le comité des fêtes reste très actif. Il s'est lancé dans diverses créations afin d'embellir la commune déléguée. Pour entretenir son jardin participatif, le comité des fêtes a investi dans un récupérateur d'eau de pluie.

Un range vélos entièrement réalisé avec de la palette de récupération, a été également posé sur le côté du mur de la mairie.







### Collège Jacques Daviel

En attendant l'ouverture du campus éducatif en septembre 2021. le collège propose toujours de nombreuses activités à ses élèves.



Les 6e poursuivent les aventures d'Ulysse dans le cadre de la Classe à Horaires Aménagées "toutes écritures", spécificité du collège Jacques Daviel et des trois écoles du secteur.

Dans le cadre du projet se cacher, se dévoiler en cours de Français, les 3e élus par leurs camarades posent avec leurs autoportraits, particulièrement réussis.

### Du 1<sup>er</sup> au 5 février le théâtre et le sport sont à l'honneur



(national) : une semaine consacrée au sport et aux Jeux Olympiques et Paralympiques autour d'ateliers et de projets (double dutch, exposition, quiz, menus). Remise d'un diplôme aux meilleurs élèves du quiz et d'un bonnet signé de Lara Grangeon, nageuse médaillée de bronze aux championnats du monde, à la meilleure élève, Camille.

Pour la onzième année, les 6e participent au projet Invitation à la lecture. Après avoir lu un livre emprunté au CDI, ils réalisent une "invitation" pour partager leurs lectures et émotions. Ces trois élèves de 6°C sélectionnés rejoindront le concours ouvert à l'ensemble du collège.



Semaine théâtrale: durant une semaine, les 6º B ont pratiqué des exercices de théâtre sous la direction de Daniel, de La Compagnie des petits chants de Beaumontel. En fin de semaine, une petite représentation de la pièce Ziryab devant le principal, quelques professeurs et une AESH.



Vendredi 19 février, les délégués de 6e ont joué les ambassadeurs du collège. Ils ont rendu visite aux trois écoles de MeO et ont présenté le collège et l'année de 6e aux CM2 dans le cadre de la liaison écoles-collège du cycle 3. Les élèves et professeurs ont pu se déplacer grâce au minibus prêté par la Commune.

•••••

### Écoles de Mesnil-en-Ouche.

Construction de nichoirs à mésanges afin de lutter contre les frelons asiatiques assurée lors des TAP, en partenariat avec le service technique de la Commune Nouvelle.







Le printemps s'installe, nous émerveille de ses beautés renouvelées. Un début d'année frileux, où nos libertés sont encore malmenées par « la COVID19 » mais porteur d'espoir avec une sortie de crise probable grâce à la vaccination. Non sans difficulté, elle s'organise à l'échelle de notre territoire grâce au concours de tous les professionnels de santé encadrés par L'Agence Régionale de Santé et des structures sociales (CIAS et CCAS) qui s'y associent. En parallèle chacun bénéficie de la possibilité de se faire tester afin d'éviter d'être cas contact vis-à-vis de ses proches.

Ces conditions sont compliquées pour chacun de vous. Sur notre Commune, les mesures barrières sont efficaces puisqu'elles sont bien respectées par tous. Votre comportement responsable nous préserve tous et accélérera la sortie de crise. Pour vous accompagner, le service social de Mesnil-en-Ouche reste mobilisé et à votre écoute.

Le printemps c'est aussi la période budgétaire et l'occasion de faire le point sur la situation financière, les orientions choisies et l'avancement des projets communaux.

### Eléments financiers

Le budget primitif 2021 voté à l'unanimité par le conseil municipal s'équilibre à hauteur de 7 493 833,33 € en dépenses et recettes de fonctionnement et à hauteur de 6 683 399,55 € en dépenses et recettes d'investissement. Le total de ce budget s'équilibre donc à 14 177 222,58 € en dépenses et recettes.

Vous constaterez que ce budget témoigne d'un fort engagement de vos élus sur la volonté de maintenir et développer des services de proximité de qualité auprès des familles. Pour toutes les tranches d'âge, de la plus petite enfance, à l'accompagnement scolaire et périscolaire jusqu'au soutien des séniors sans oublier les animations communales. Ce budget réserve à chacune des communes déléguées trois dotations de gestion, d'animation et d'investissement. La réactivité d'action et d'animation des conseils communaux au plus près de vous reste nécessaire.

Les investissements à plus de 6 millions d'euros sont dopés par le financement de la part communale du campus pour environ 3 millions d'euros. Les investissements maieurs sont présentés dans le volet finance. L'ensemble de ces investissements nous est possible grâce à la mobilisation de recettes de subvention à plus de 50% en moyenne. Ces subventions viennent de nos partenaires Département, Région, État, sans oublier les partenaires sociaux, notamment la Caisse d'Allocations Familiales, avec aui nous construisons une politique transversale d'accompagnement social. Des fonds européens seront mobilisés sur d'autres projets. Ces recettes témoignent du souci permanent de rechercher des soutiens financiers avec des dossiers bien construits par les services de votre Commune.

Sur l'ensemble des projets, nous mobilisons une part d'autofinancement sur nos fonds propres et avons recours à l'emprunt en veillant à ne pas dégrader nos ratios financiers. C'est bien en actionnant tous ces leviers financiers que la pression fiscale communale reste inchangée dans ses taux. Cette attention toute particulière apportée à notre santé financière par la programmation pluriannuelle de nos investissements et à l'anticipation des charges de fonctionnement qu'ils pourraient engager, nous permet d'engager les nombreux futurs projets.

### Avancement des projets en cours

Le campus éducatif avance au bon rythme puisque les locaux communaux à destination de nos maternelles et élémentaires sont terminés. Les travaux se concentrent sur les aménagements extérieurs et les salles du collège.

Le Plan Local d'Urbanisme est adopté et s'applique. Vous êtes en mesure d'être accompagnés pour tous vos nouveaux projets par les services de la Commune et en première approche avec vos maires délégués et secrétaires de mairie.

Le vestiaire du stade de foot est budgétisé et la confirmation du versement de la DETR annoncée par le Préfet (à hauteur de 110 000 €) lors de sa visite sur notre Commune, va permettre de déclencher le dossier. Une impulsion de taille pour cette association sportive dynamique qui portera avec toutes les autres associations, haut et fort, les valeurs de Mesnil-en-Ouche.

La résidence autonomie et plus largement le pôle médical et les logements inclusifs du foyer Val-André se finalisent dans leur structuration et leur dimensionnement technique. Le volet financier est conséquent. Une enveloppe globale d'environ 5 millions d'euros doit être financée par les partenaires (département, établissement public foncier, SILOGE, association Jules Ledein, CARSAT, État...), et la Commune pour permettre un fonctionnement autonome. Le service devra rester abordable pour les futurs résidents. Ce projet devrait sortir de terre fin 2022.

### Les projets structurants à venir

Le déploiement de la fibre est en cours pour nous permettre des raccordements à partir du premier semestre 2022. Toutes les communes déléguées sont concernées par des travaux d'élagage, d'enfouissement qui peuvent occasionner des gênes temporaires mais c'est un moindre mal à supporter pour voir demain les nombreux avantages en terme d'attractivité du territoire, d'accès aux services dématérialisés et de possibilité de télétravail. Patience ...

### Les projets à travailler

La revitalisation de nos deux centresbourgs suppose de réfléchir la requalification des espaces publics, d'avoir des propositions nouvelles sur les logements, faire avancer le projet Petites Cites de Caractère à Beaumesnil ainsi que le quartier « écoresponsable » derrière l'ancienne gendarmerie de La Barre-en-Ouche. La dynamique commerciale doit être une priorité et mobiliser la commission attractivité du territoire.

Pour aborder ces projets, les programmer dans le temps, nous devons nous faire accompagner d'une ingénierie extérieure. Elle permettra notamment d'organiser des rencontres avec vous, afin de définir ensemble les projets. Nous côtoyons régulièrement le CAUE27 sur ces sujets.

### Un partenaire essentiel : l'Intercom

Plus qu'hier, et encore plus demain, notre Intercom nous soutient dans nos projets. Mesnil-en-Ouche est retenue dans le Programme Petites Villes de Demain pour bénéficier d'un accompagnement en ingénierie.





Puisque nous mobiliserons des financements (État, Région, Département), il est nécessaire que les projets des pôles secondaires (au même titre que Bernay, Brionne, Beaumont et Broglie) se coordonnent plutôt qu'ils s'additionnent.

Un Contrat de Relance et de Transition Écologique est aussi engagé dans le cadre du Plan de Relance, lancé par le gouvernement, avec notre intercommunalité. Les objectifs sont multiples et visent à garantir la complémentarité des projets, leur transversalité en matière de développement durable (économie des ressources naturelles), d'éducation, de sport, de santé, de revitalisation urbaine, de mobilités, de développement économique, d'emploi, d'agriculture et d'aménagement numérique.

Mesnil-en-Ouche n'avance pas toute seule et le travail déjà réalisé sur l'ensemble de nos projets nous positionne favorablement dans cette démarche. Ce contrat en écriture sera signé à l'automne. Bien vivre ensemble à Mesnil-en-Ouche et encore mieux demain, reste l'objectif permanent de tous vos élus accompagnés de tous les agents des services. Cette motivation est réelle et je m'en faits le témoin avec beaucoup d'honneur.

#### Jean-Louis Madelon



maire@meo27.fr

Retrouvez-nous sur le site www.mesnil-en-ouche.fr

@MesnilenOuche27

### **Sommaire**

Mairie	6
Dossier aménagement du territoire	11
Vivre	15
•••••	• • • •
Grandir	18
•••••	• • • •
Entreprendre	20
Découvrir	21
•••••	• • • •
Bouger	22

### ZOOM

### sur le fonctionnement de la Commune : la municipalité

A chaque édition de la Gazette, nous faisons un zoom sur une commission de la Commune. Dans ce numéro, découvrez le rôle de la municipalité.

#### De quoi s'agit-il?

La municipalité correspond à l'exécutif de la Commune. Elle est composée du Maire et de ses 5 adjoints, à savoir :

- Jean-Louis MADELON, Maire:
- Jean-Jacques PREVOST, 1<sup>er</sup> adjoint en charge de l'aménagement du territoire et des travaux :
- Martine GOULLEY, 2<sup>e</sup> adjointe en charge de la cohésion sociale et des solidarités ;
- Thomas COURTOUX, 3° adjoint en charge de l'éducation, l'enfance et la jeunesse ;
- Michèle DRAPPIER, 4° adjointe en charge de la culture, des sports et des loisirs ;
- Mathieu VANDOOREN, 5<sup>e</sup> adjoint en charge des finances.

#### Quel est son rôle?

La municipalité se réunit chaque semaine le mardi matin pour faire un point sur l'actualité du moment. Dans ce cadre, chaque adjoint au Maire présente une synthèse des travaux de



sa commission et pose les questions relatives à son domaine de compétence. Le Maire fait également un point sur les sujets d'actualité. L'objectif est de préparer les décisions de façon collégiale, en ayant une vision globale sur les différents champs d'actions de la Commune. Les sujets évoqués sont ensuite débattus en Conseil Municipal pour prendre les décisions stratégiques.



ENTREPRENDRE VIVRE GRANDIR DECOUVRIR BOUGER MAIRIE



### Actualités du territoire restez informé



La nouvelle loi de protection des données nous interdit d'envover des documents nominatifs sans votre autorisation. Si vous souhaitez recevoir des informations de la Commune Nouvelle et ses services, merci de nous retourner le formulaire ci-joint.

Vous pouvez choisir le mode d'envoi ainsi que les thèmes qui vous intéressent.

ATTENTION sans retour de votre part, vous ne pourrez pas recevoir d'informations de la Commune.

### Guide du voisinage



#### **Bruit**

Nous vous rappelons que les travaux bruyants, tels que tontes, tronçonneuse, bricolage et engins bruyants peuvent être effectués UNIQUEMENT:

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

selon l'arrêté préfectoral n° 2014268-0001 du 25 septembre 2014.

### Arbres, haies, chardons

Merci de penser à élaguer le long des voies publiques vos haies et arbres afin d'éviter des situations de circulation et visibilité dangereuses.

N'oubliez pas également de couper les chardons chaque année avant la floraison.

### Ordures ménagères et tri

Les ordures ménagères sont collectées toutes les semaines. Pour connaître votre jour de ramassage, merci de vous référer au calendrier qui vous a été distribué.

Tous les déchets verts, encombrants, piles, batteries, gravats, produits chimiques, hi-fi, électroménager doivent être déposés à la déchèterie intercommunale de La Barre-en-Ouche (Zone Artisanale « Les Prés de l'Etang » route de Beaumesnil).



Nous vous rappelons qu'il est interdît de brûler les déchets verts (tonte de gazon, de la taille de haies et d'arbustes, des opérations d'élagage, d'abattage, de débroussaillement, du ramassage des feuilles et aiguilles mortes) dans tout le département. Ceux-ci peuvent être déposés à la déchèterie.

## Construction modulaire

La Commune vend une construction modulaire (type ALGECO) en l'état, au plus offrant sous enveloppe cachetée.

Clôture de la procédure: 30/06/21 à 12h Retrait du bien: avant le 16/07/21

Pour plus d'informations et pour télécharger le formulaire d'offre ren-

dez-vous sur: https://www.mesnil-en-ouche.fr/miseen-vente-dune-construction-modulaire/

02 32 44 40 50



### **Hommage**

Deux figures de Beaumesnil, nous ont quittés en ce début d'année. Nous pensons à eux et à leur famille.

Thierry Marin est décédé le 2 janvier 2021 à l'aube d'une retraite bien méritée. Conseiller municipal puis communal de Beaumesnil de 2008 à 2020, il était apprécié de toute l'équipe et des habitants de la Commune. Il faisait preuve d'une forte implication, notamment lors des manifestations organisées par le Comité des fêtes de Beaumesnil.



**Alain Viala** nous a quittés le 2 avril 2021. Vous connaissiez peut-être ce passionné d'automobile et grand fan de Formule 1; c'était un homme de dialogue toujours prêt à aider et à apporter des conseils, notamment dans le domaine de l'internet et de la téléphonie. S'il ne s'étendait pas sur sa famille, Alain Viala était une personne aimant le contact. Conseiller municipal à Beaumesnil de 2008 à



2014, puis 2e adjoint de 2014 à 2020 au côté de Marc Vampa, il s'investissait beaucoup pour sa Commune. Présent dans différentes commissions notamment celle concernant l'éducation, il était aussi le référent internet de la Commune Nouvelle.

### LA GAZETTE DU PAYS D'OUCHE

Magazine d'informations municipales de la Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche N° 31 / Mai 2021

Directeur de publication: Jean-Louis Madelon - Rédaction: Olivier Gardinot - Catherine Combe - Dominique Duvoux - Yann Gressus - Aurélien Boiffier - Julie Neveux - Thomas Courtoux - Daniel Groult - avec la collaboration des services de MeO - Conception: Service communication Prises de vues : D. L. Duvoux - Conseil Départemental de l'Eure - Service communication - Adobe Stock

Impression: IRS Imprimeur 27670 Bosroumois MAPRIMUVERT\* - Tirage: 3200 exemplaires - Diffusion gratuite - Dépôt légal: Mai 2021 - ISSN: 2557-6992 Le magazine est édité par la Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche, 44, rue du Château - Beaumesnil - 27410 Mesnil-en-Ouche Tel: 02 32 44 40 50 - Mail: communication@meo27.fr



### Élections départementales et régionales

Initialement prévues en mars 2021, les élections régionales sont reportées en juin 2021 en raison de l'épidémie de Covid-19, et auront lieu en même temps que les élections départementales.

### Organisation des scrutins

Les élections seront organisées dans la même salle, avec une urne pour chaque vote et deux couleurs d'enveloppes bien distinctes.

Toute liste raturée, modifiée, panachée ou avec signes distinctifs sera considérée comme nulle.

Il est prévu de renforcer au maximum la sécurité des électeurs en favorisant la distanciation sociale et la mise à disposition de gel hydroalcoolique.

#### Lieux de vote

Les élections devant être réalisées dans des conditions sanitaires strictes. il a été prévu de déplacer les bureaux de vote dans les salles des fêtes quand cela était possible. En cas de doute une affiche sera mise sur la porte de la mairie, vous précisant le lieu de vote.

#### Liste des bureaux de vote :

N°1: mairie déléguée d'Ajou

N°2: salle des fêtes de La Barre-en-Ouche N°3: mairie déléguée de Beaumesnil

N°4: salle des fêtes de Bosc-Renoult-

en-Ouche (place de la mairie)

N°5: salle des fêtes d'Epinay (place de la mairie)

N°6: mairie déléguée de Gisay-la-Coudre N°7: salle des fêtes de Gouttières (impasse de la mairie)

N°8 : salle communale de Granchain (place de la mairie)

N°9: mairie déléguée des Jonquerets-de-Livet N°10: salle des fêtes de Landepéreuse

N°11: salle des fêtes de La Roussière

N°12: salle des fêtes de Saint-Aubin-des-Haves (place de la mairie)

N°13: salle des fêtes de Saint-Aubinle-Guichard (place de l'église)

N°14: mairie déléguée de Sainte-Marguerite-en-Ouche

N°15: mairie déléguée de St Pierre-du-Mesnil N°16: salle des fêtes de Thevray

#### Vote par procuration

La loi 2021-191 du 22 février 2021 prévoit que chaque électeur puisse disposer de deux procurations. Cela permettra de réguler la circulation dans les bureaux de vote. NOUVEAU

#### Où l'établir ?

Cette année, il est désormais possible de saisir sa procuration en ligne sur :

### www.maprocuration.gouv.fr

Validez ensuite votre identité à la gendarmerie (aucun document à imprimer au préalable); vous recevrez par notification une confirmation de la prise en compte de votre procuration.

Vous pouvez toujours réaliser votre procuration au format papier au tribunal d'instance du domicile ou du lieu de travail du demandeur, au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie.

### Adresses utiles

- Tribunal d'instance : Place Gustave Héon 27300 BERNAY
- Gendarmerie de Mesnil-en-Ouche : Route de La Ferrière - Beaumesnil 27410 Mesnil-en-Ouche (les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 18h).

ÉLECTIONS **RÉGIONALES ET** DÉPARTEMENTALES

20 ET 27 JUIN 2021

Vous pouvez choisir un mandataire habitant dans une autre commune déléguée que la vôtre faisant partie de Mesnil-en-Ouche. Si le mandataire ne réside pas dans votre commune déléguée, il devra voter dans 2 bureaux différents. le sien et le vôtre.

Par exemple: J'habite à Beaumesnil, mon mandataire habite à La Barre-en-Ouche. Ce dernier devra se déplacer :

- au bureau de Beaumesnil pour votre bulletin
- au bureau de La Barre-en-Ouche pour son bulletin.

#### Proclamation des résultats

La proclamation des résultats sera faite au bureau centralisateur installé à la mairie déléguée de Beaumesnil à partir de 19h.

#### **Attention**

Vous avez déménagé au cours de l'année 2020 et 2021, pensez à nous le signaler, afin que nous puissions vous réaffecter dans le bureau de vote de votre nouveau lieu d'habitation.

Merci de présenter, lors de votre vote, un des titres d'identité suivants comprenant une photo:

- carte nationale d'identité
- passeport
- permis de conduire
- carte Vitale
- carte SNCF famille nombreuse
- permis de chasser
- carte d'ancien combattant



Attention, l'attestation de recensement et l'attestation de présence à la Journée de Défense Citoyenne (JDC) sont obligatoires pour que votre enfant puisse passer ses examens et concours (BAC, CAP, permis de conduire...).

#### Comment faire?

- Vous devrez vous présenter avec sa carte d'identité et le livret de famille à jour dans votre mairie déléguée ou sur service-public, fr
- Une fois le recensement fait en mairie, comptez entre 8 et 12 mois pour recevoir la convocation à la Journée de Défense Citoyenne.

### Votre enfant s'est fait recenser depuis plus d'un an et vous n'avez pas reçu de convocation?

Contactez le centre du service national: 09 70 84 51 51

Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, toutes les Journée de Défense Citoyenne sont suspendues en présentielle dans toute la métropole.

Il est désormais possible de la réaliser en ligne sur majdc.fr. Pour cela, il conviendra d'avoir créé un compte sur majdc.fr

environ 4 à 6 mois après votre recensement en mairie.

Si vous avez bien renseigné votre adresse mail et que vous êtes âgé d'au moins 17 ans et 3 mois, vous recevrez votre convocation par mail, sinon par courrier.

Vous disposerez alors de 11 jours pour réaliser votre JDC en ligne sur le site majdc.fr









# Boutiques éphémères : vous souhaitez tester votre idée, nous pouvons vous accueillir

La revitalisation des centres-bourgs de Mesnil-en-Ouche passe par une action volontariste pour développer le commerce. Pour cette raison, la Commune a décidé de créer deux boutiques éphémères dans des anciens commerces dont elle est propriétaire, et qui n'accueillent plus de public. L'objectif est de redonner de la vie à ces vitrines et de permettre à des personnes de tester leur projet avant de s'installer définitivement.



Les deux bâtiments concernés sont situés à La Barre-en-Ouche :

- l'ancienne boulangerie située à l'angle de la Grande rue et de la rue de l'Église,
- la boutique située à droite de la médiathèque sur la place de la Mairie.

Des travaux de rénovation ont été entrepris bénévolement par les conseillers communaux de La Barre-en-Ouche, épaulés par le service technique de la Commune. Cela permettra de proposer des locaux propres et simples à la location.



Si vous souhaitez installer votre activité, n'hésitez pas à nous contacter.

**Rappel :** la Commune de Mesnil-en-Ouche est toujours éligible aux avantages fiscaux et sociaux de la Zone de Revitalisation Rurale (ZRR), n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre comptable.

Contact: 02 32 44 40 50 urbanisme@meo27.fr

### Du nouveau pour le stade Jacques Fortin

Après trois ans d'attente, la Commune de Mesnil-en-Ouche vient d'obtenir une subvention de 110 000 € de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour construire de nouveaux vestiaires au stade situé à La Barre-en-Ouche. Une bonne nouvelle qui va permettre de commencer rapidement des travaux nécessaires pour les équipes de l'Union Sportive Barroise.







**Entre Epinay et Landepéreuse** 

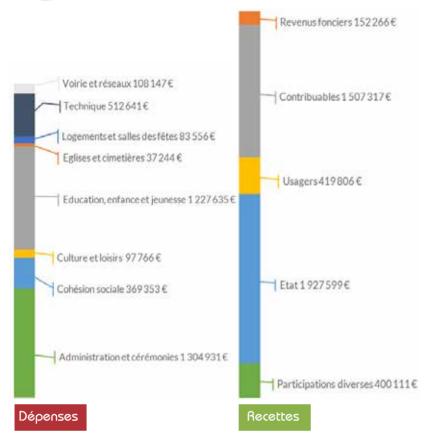
# Fermeture de la RD 833 du 5 juillet au 20 août 2021

Suite à un diagnostic, le Département de l'Eure a constaté des problèmes de structure sur le pont qui enjambe la vallée sèche. Une reconstruction complète du pont est donc nécessaire.

La route étant complètement barrée durant cette période, une déviation est mise en place par Beaumesnil et La Barre-en-Ouche.

Les commerces de Landepéreuse resteront ouverts durant les travaux, ne les oubliez pas !





### Bilan financier 2020 : une année pas comme les autres

L'exercice budgétaire 2020 a été marqué par le contexte sanitaire incertain, mais malgré la crise que nous subissons le compte administratif reste positif.

La conséquence directe est la baisse de nos dépenses et recettes de fonctionnement (-2,7% pour l'un et -2,3% pour l'autre par rapport à l'année 2019)

La maîtrise des dépenses de fonctionnement et la non-augmentation des taux d'imposition restent des engagements forts de la Commune encore une fois appliqués cette année.

Pour la 5° année consécutive, Mesnil-en-Ouche se voit attribuer une DGF (dotation de l'État) en hausse, ressource principale de la Commune, cette dotation donne des moyens supplémentaires pour développer des services au bénéfice de la population.

Enfin, un travail important de projection pluriannuelle (d'ici à 2026) a permis de révéler des perspectives rassurantes pour l'avenir.

### Investir pour l'avenir

L'ambition de la Commune n'est pas d'investir pour sa survie mais pour le développement au profit de sa population.

Ainsi, de grands projets sont à venir comme:

- une résidence autonomie pour que nos aînés puissent vieillir sur leur territoire tout en rompant l'isolement;
- la redynamisation des centres-bourgs pour faire vivre nos commerçants et susciter de nouveaux projets d'entreprenariats grâce à l'aménagement de boutiques éphémères;
- la création du campus éducatif pour permettre à nos générations futures d'accéder à une scolarité de qualité;
- l'aménagement de la trame verte avec la plantation d'arbres, de haies et de fleurs mellifères;
- l'achat de l'ancienne discothèque située à Beaumesnil qui, pour les élus, doit servir à augmenter le potentiel touristique et économique de Mesnil-en-Ouche, d'où l'appel à projets à toute entreprise désireuse de s'y installer dans l'espoir de faire revivre ce lieu qui a déjà prouvé par le passé sa capacité d'animation.

Cette liste non exhaustive de projet s'intègre dans un budget voté à hauteur de 6,2 millions d'euros et subventionné à 53%.

Education, enfance et jeunesse
3 337 000 €

Eglises, funéraire, domaine et patrimoine
880 000 €

Aménagement du territoire, environnement et développement économique
880 000 €

Voirie et réseaux
375 000 €

Accessibilité et administration
194 000 €

Culture, loisirs et sport
360 000 €

Ce montant évidemment conséquent a été largement étudié en commission finances, sous l'égide de Mathieu Vandooren (5° adjoint en charge des finances), grâce aux analyses financières qui assurent à la Commune des finances saines et laissent place à d'autres projets pour Mesnil-en-Ouche, terre d'idées et de renouvellement perpétuel qui doit le rester.



### Protégeons la biodiversité

Les humains ont des besoins de déplacements pour le travail, les courses, les vacances ...

Les animaux ont un cycle de vie qui les obligent également à se déplacer pour se nourrir, s'abriter, trouver des lieux de reproduction et d'élevage pour leurs petits.

Pour satisfaire ces besoins, les animaux se déplacent sur des territoires plus ou moins vastes : 30 km pour le cerf, haies de 300 mètres pour l'écureuil, milieux humides de 100 mètres pour le triton marbré... Certaines espèces sont endémiques : elles vivent dans un espace très réduit et sont donc particulièrement vulnérables. C'est le cas pour certains insectes.

L'activité des hommes a profondément modifié les habitats des espèces animales et a conduit au déclin de nombreuses espèces et à une diminution de la biodiversité.

#### La modification des habitats

De tout temps, l'homme a façonné le territoire pour répondre à la nécessité de se nourrir (élevage, agriculture), de se déplacer (routes, autoroutes, voies ferrées, lignes TGV, aéroports..), de communiquer (réseaux électriques, internet). Les zones urbaines et commerciales se sont développées et les sols ont été progressivement bitumés. Dans de nombreuses régions, le remembrement a profondément modi-

fié les paysages. Il a certes permis de rendre le travail agricole plus proche et plus efficace, mais, en contrepartie, des milliers de kilomètres de haies ont été arrachés et les habitats de nombreux animaux détruits à jamais.

Le labourage de prairies naturelles, la spécialisation des cultures, les intrants chimiques, et l'hyper-mécanisation ont conduit a vider nos campagnes de ses papillons, de ses oiseaux et petits mammifères. Des espèces invasives introduites par l'homme ont également concurrencé des espèces indigènes les fragilisant un peu plus.

### Le déclin des espèces et l'érosion de la biodiversité

Certes, certains organismes vivants peuvent s'adapter aux modifications de leur environnement mais d'autres en sont incapables.

Bien des espèces sont en souffrance : insectes, oiseaux, batraciens, reptiles, mammifères. En quelques années les populations de fauvettes grises ont diminué de 11%, de l'hirondelle rustique de 17%, du martinet noir de 47%. En 15 ans, les oiseaux communs des champs ont diminué de 30%. Même le moineau commun ne l'est plus. Depuis les années 80, ils auraient perdu 70% de leurs effectifs en campagne. En vingt ans la vipère péliade a presque disparu...

### De l'importance des haies bocagères...

Pour autant, nos territoires disposent encore de réservoirs de biodiversité. Nos bois, nos haies, nos prairies naturelles, nos mares et milieux humides mais aussi nos hameaux demeurent de véritables supports de biodiversité. Il est impératif de préserver tous ces milieux naturels pour les services qu'ils rendent.

Il est également possible de reconnecter ces réservoirs avec des haies bocagères et ainsi faciliter la circulation des animaux pour leur permettre d'assurer leur cycle de vie et de maintenir un brassage génétique suffisant.

Au-delà de la re-connexion des continuités écologiques, les haies rendent de nombreux services en milieu agricole. Elles protègent contre les tempêtes et limitent l'érosion des sols. Elles offrent un abri contre la chaleur de l'été ou le froid de l'hiver pour les oiseaux, les insectes, les mammifères mais aussi pour les animaux d'élevages, Elles permettent de produire du bois utile dans de nombreux usages.

Enfin elles participent à la beauté des paysages et au plaisir des usagers de la nature que sont les cyclistes, randonneurs et chasseurs...

Daniel Groult et la commission environnement



### Concours des maisons fleuries organisé par la Commune Nouvelle

Pour y participer c'est très simple : Remplissez le bulletin d'inscription inclus dans la Gazette ou disponible sur notre site en téléchargement.

Date limite d'inscription: 14 juin

### Éclairage public

La Commune agit pour l'environnement avec

- la mise en place d'une politique d'entretien en faveur de la biodiversité,
- des équipements pour limiter la consommation d'eau,
- la définition d'un programme de plantation de vergers, de haies et de plantes vivaces,
- la sensibilisation des plus jeunes au respect de la nature.

Dans cette dynamique, il a été décidé, en accord avec les maires délégués, de réduire les horaires d'éclairage public sur le territoire de la Commune Nouvelle afin de diminuer la consommation électrique et la pollution visuelle qui gêne les animaux nocturnes.

Aussi, depuis le 15 mars 2021, les lampadaires de la Commune sont éteints :

- à 23h dans les centres-bourgs où se situent des commerces (Ajou, La Barreen-Ouche, Beaumesnil et Landepéreuse),
- à 21h dans les secteurs de ces bourgs où il n'y a pas de commerce et dans les autres communes déléguées.

A 6h du matin, l'éclairage public est allumé sur tous les secteurs.

Par ailleurs, la Commune poursuit l'équipement de son éclairage public en ampoules LED par un programme pluriannuel en partenariat avec le Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIEGE).

### Arrêt raticide dans les mairies déléguées

Pour se mettre en conformité avec la réglementation en matière de produits phytosanitaires, la distribution de raticide dans les mairies déléguées est désormais arrêtée. La Commune invite les propriétaires à acheter leurs produits de traitement ou à faire intervenir des entreprises agréées.



### Dossier Aménagement du territoire

En finir avec les zones blanches

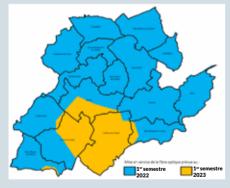
### Les travaux d'acheminement de la fibre optique avancent

Vous avez pu le constater au bord des routes ces derniers mois: la fibre optique arrive sur le territoire. Il s'agit d'un projet conséquent puisqu'il coûtera plus de 260 millions d'euros, porté par le Syndicat Mixte Eure Normandie Numérique.

Les travaux vont prendre du temps car il est nécessaire de construire toute une infrastructure pour relier les points de raccordement entre eux puis aller vers chaque habitation. La fibre optique sera installée sur les installations existantes, donc en souterrain lorsque les réseaux sont enfouis; en aérien dans les autres cas.

Une fois que les travaux seront terminés et les installations mises en service, les habitants de Mesnil-en-Ouche pourront accéder à la fibre optique en deux phases:

- au 1er semestre 2022 pour les secteurs figurant en bleu sur la carte,
- au 1er semestre 2023 pour les secteurs figurant en orange sur la carte.



Les mises en service se feront progressivement car la Commune Nouvelle est répartie entre 4 nœuds de raccordement optique différents : La Barre-en-Ouche. Ajou, Montreuil-l'Argillé et Broglie.



Les deux situés sur le territoire de Mesnil-en-Ouche ont été inaugurés le 23 mars, en présence de MM. Hervé MORIN, Président de la Région Normandie, Pascal LEHONGRE, Président du Département de l'Eure, Frédéric DUCHÉ, Président de Eure Normandie Numérique, Nicolas GRA-VELLE, Président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, Jean-Louis MA-DELON. Maire de Mesnil-en-Ouche. et plusieurs autres élus du territoire.

La bonne nouvelle, c'est que toutes les habitations et entreprises de Mesnil-en-Ouche seront raccordables à la fibre optique. C'est le résultat d'une action forte des élus de l'ancienne mandature pour obtenir un raccordement total, sans avoir recours à une politique de montée en débit, beaucoup moins efficace.

La Commune a engagé un travail conséquent aux côtés du Syndicat Mixte pour assurer un déploiement dans les meilleures conditions possibles:

- sollicitation des propriétaires pour élaguer les arbres ou haies qui gênent le passage de la fibre,
- vérification de la carte des habitations et entreprises pouvant être desservies.
- correction des erreurs d'adressage.

Le réseau est construit pour desservir l'ensemble des habitations, mais il appartiendra à chaque habitant de choisir s'il souscrit ou non un abonnement pour disposer de la fibre optique. Pour en bénéficier, il est indispensable que l'habitation soit au préalable raccordée au réseau téléphonique par Orange; il faudra ensuite choisir votre fournisseur d'accès pour la fibre. Ces informations seront développées dans une prochaine édition de La Gazette.

#### FLASH

Propriétaires, n'hésitez pas à anticiper l'arrivée de la fibre optique. Si votre haie est au niveau d'un câble téléphonique, pensez à l'élaguer pour permettre le raccordement de la fibre sur les poteaux existants. Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site: www.mesnil-en-ouche.fr

Toutes les informations sur la fibre optique sur:



www.eurenormandienumeriaue.fr

### Téléphonie mobile : de bonnes nouvelles

Depuis plusieurs années, la Commune de Landepéreuse, la Communauté de Communes du Canton de Beaumesnil puis la Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche ont entamé de multiples démarches pour résorber la principale zone blanche du territoire, située autour de Landepéreuse. Avec ses commerces et son groupe scolaire, il s'agissait d'un véritable problème de sécurité.

Nous nous félicitons de l'aboutissement de ces démarches! Par un arrêté de décembre 2020, le Gouvernement a imposé aux opérateurs d'assurer la couverture de cette zone blanche. La société Free Mobile, chargée de cette implantation, a sol-

licité la Commune et a défini un endroit qui permettra une couverture optimisée : au niveau du terrain de sports situé derrière la mairie déléguée de Landepéreuse.

Cette antenne multi-opérateurs 3G/4G desservira avant la fin de l'année 2022 les communes déléguées de Landepéreuse, Jonquerets-de-Livet, Saint-Aubin-des-Hayes et Sainte-Marguerite-en-Ouche.

Une autre antenne doit être installée sur le territoire de Saint-Aubin-le-Guichard pour une mise en service en juillet 2021. Elle desservira plusieurs hameaux au nord de Mesnil-en-Ouche et le secteur de Beaumont-le-Roger par l'opérateur Orange.





### Dossier Aménagement du territoire

### Le Plan Local d'Urbanisme entre en application

Le Conseil Municipal a approuvé le Plan Local d'Urbanisme : 2. Améliorer les conditions de mobilité selon une organi-(PLU) de Mesnil-en-Ouche lors de sa séance du 30 mars 2021 par 54 voix pour et 1 contre. Ce document est entré en application le 28 avril 2021.

### Pourquoi un PLU ?

La Commune de Mesnil-en-Ouche a décidé le 28 mars 2017 de se doter d'un PLU pour maîtriser son développement sur les dix prochaines années. En effet, les règles nationales en matière d'urbanisme évoluent et sont de plus en plus contraignantes. Il est donc important de disposer de règles claires et écrites pour pouvoir accompagner les habitants dans leurs projets de construction.



### Quelles sont les grandes orientations du PLU?

Le PLU de Mesnil-en-Ouche aborde de nombreux sujets et fixe ses priorités de développement pour son territoire.

### Quatre axes ont été validés et sont illustrés ici par quelques exemples:

1. S'inscrire dans un développement urbain équilibré et solidaire.

- ralentissement de la consommation d'espaces non artificialisés (4 hectares),
- développement privilégié de l'urbanisation autour des équipements de services
- définition de 30 zones urbaines autour de bourgs et de hameaux structurés,
- priorité à reconquérir les logements vacants et à occuper les terrains en dents creuses,
- objectif de création de nouveaux logements pour les 10 prochaines années: 280,
- nombre potentiel de nouveaux logements dans les zones constructibles: 513.

sation plus efficace.



- protection de 203 km de sentiers de randonnée
- création de 8 km de liaisons douces pour relier les villages aux groupes scolaires,
- nouvelle conception des circulations dans les centres-bourgs pour donner plus de place aux piétons,
- disposer des outils pour permettre des aménagements sur les grands axes routiers.
- 3. Asseoir une stratégie de développement économique en s'appuyant sur les atouts locaux.
- protection des linéaires commerciaux dans les bourgs,
- réservation de 31 hectares pour les activités économiques,
- règles de construction spécifiques en limite des zones agricoles pour ne pas entraver cette activité économique,
- aménagements pour favoriser le développement de l'activité touristique.
- 4. Offrir un cadre de vie de qualité dans un environnement valorisé.



- protection de 404 km de haies et alignements boisés,
- protection de 1012 mares.
- protection de 143 hectares de vergers traditionnels,
- protection de 386 bâtiments remarquables,
- possibilité de transformer 177 granges ou anciens bâtiments agricoles en habitations.

### Quelles nouvelles règles vont s'appliquer?

Jusqu'à maintenant, les règles de construction étaient connues au coup par coup. Dans l'application du Règlement National d'Urbanisme, c'est l'État qui donnait les règles de constructibilité à chaque demande de certificat d'urbanisme ou de permis de construire.

### Aujourd'hui, les règles sont écrites dans le PLU.

Le règlement graphique définit le périmètre des différentes zones sur le territoire de Mesnil-en-Ouche.

Le règlement écrit définit les règles qui s'appliquent à l'intérieur de chacune de ces zones.

Quelques exemples de règles applicables dans le PLU de Mesnilen-Ouche:

- vocation des bâtiments : interdiction de construire de nouveaux logements en zones A et N, interdiction des activités économiques impactantes en zone U...
- possibilités d'évolution des bâtiments existants : règles pour les extensions, reconstruction à l'identique, la construction d'annexes...

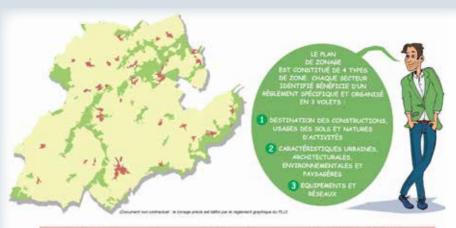




- implantation des bâtiments : superficie obligatoire d'espaces non artificialisés, recul par rapport au domaine public ou aux propriétés voisines...
- aspect des constructions : protection des éléments identitaires des constructions, hauteur réglementée, couleurs de facades et de toiture...
- environnement du bâti : types de clôtures, espèces végétales pour les

Certains secteurs stratégiques font l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation avec des règles plus spécifiques.

Toutes ces règles ont pour but de permettre un développement de constructions sur le territoire, tout en minimisant l'impact de ces constructions pour le voisinage et les paysages.



- La zone Urbaine, dite « U », correspond aux espaces urbainsés (centres-bourgs et autres ensembles urbains). Elle est divisée en 5 secteurs 
  « Us « « U la » et « U », qui inégrent les centres bourgs et certains hameaux structurés, qui je distinguent par la variation des dernités urbaines ; 
  « U» « , qui correspond aux principaux secteurs d'équipements publics et d'impêt général ; 
  « U» », pour les principaux secteurs d'activités économiques du tembaire intégrée aux sones urbaines.
- AU La zone A Urbaniser, dite « AUI» », correspond aux zones d'ouverture à l'urbanisation autour des centres bourgs de Beaumesrel et de La Barre-en-Ouche et étant dédiées principalement au développement de l'habitat :
- A La zone Agricole, dite « A », correspond aux espaces à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles. Cette zone regroupe l'ensemble des exploitations agricoles du territoire, ainsi que quelques secteurs d'habitat diffus.
- La zone Naturelle, dite » N », est à protèger en raison de la qualité des milieux; des espaces naturels; des paysages et de leur intérêt d'un point de vue esthétique, historique ou écologique.

Au sein des zones agricoles et naturelles, les extensions et les annexes des habitations existantes seront autorisées sous conditions. De plus, des Secteurs de Taille Et de Capacité d'Accuell Limitées (STECAL) ont été identifiés pour permetre févolution de certaines activités intégrées dans de plus vastes ensembles agricoles ou naturals (activités touristiques ou économiques...).

### J'ai un projet, quelle démarche dois-je faire?

Tous les travaux de construction ou d'aménagement réalisés sur un terrain doivent faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme. En fonction du type et de l'importance des travaux, il peut s'agir d'une déclaration préalable, d'un permis de construire ou d'un permis d'aménager.

Avec la mise en application du PLU, vous devrez déposer :



- une déclaration préalable pour les travaux de ravalement de façade,
- une déclaration préalable pour tous travaux relatifs aux clôtures (création ou modification),
- une demande d'autorisation préalable pour l'arrachage de haies (avec obligation de replantation sur la même unité foncière),
- un permis de démolir pour tout projet de démolition d'un bâtiment existant.



### Dossier Aménagement du territoire



#### Je mets en vente un terrain ou une maison

La Commune de Mesnil-en-Ouche a mis en place le droit de préemption urbain, pour lui permettre d'être au courant des ventes en cours sur son territoire et d'être prioritaire pour l'acquisition de biens lui permettant de mener des projets d'intérêt général.

Les démarches seront faites par votre notaire :

- si votre bien est situé en zone U ou AU du PLU : il devra adresser une déclaration d'intention d'aliéner à la Commune, qui répondra dans un délai maximal d'un mois,
- si votre bien est situé en zone N ou A du PLU: le droit de préemption urbain de la Commune ne s'applique pas, mais la SAFER doit être informée des ventes de biens à vocation agricole par votre notaire.

### Qui peut me renseigner?

Vous souhaitez obtenir des renseignements pratiques, trois possibilités s'offrent à vous.

**1.** La mairie déléguée : les mairies déléguées réceptionnent et préparent l'instruction des autorisations d'urbanisme. Il s'agit de votre premier interlocuteur pour obtenir des informations. Le PLU y est consultable. Pour des renseignements plus précis, la mairie déléguée prendra contact avec le service instructeur de l'Intercom.

Retrouvez les coordonnées des mairies déléguées en dos de couverture

- **2.** Sur Internet: tous les documents d'urbanisme sont consultables sur www.geoportail-urbanisme.gouv.fr. Vous pourrez faire une recherche d'informations sur votre parcelle et consulter toutes les règles qui s'y appliquent.
- **3.** Auprès des professionnels de l'immobilier : la Commune Nouvelle a décidé d'inviter les notaires, agences immobilières et agents mandataires pour une réunion d'information le 26 mai. Ils sont un premier relais pour vous renseigner et vous orienter vers les bons interlocuteurs.

### Les étapes clés de l'achat immobilier et les conseils avisés de l'agence Ré-Normandie, acteur local

Acheter un bien immobilier, c'est un travail de longue haleine, qui exige beaucoup de patience, de méthode et une accumulation de démarches...

### Mais cela en vaut la peine!

L'agence Ré-Normandie accompagne depuis 10 ans ses clients dans ce marathon de l'immobilier. Agence locale et spécialiste des prix sur le secteur de Mesnil-en-Ouche, elle vous donne les clés pour acheter un bien immobilier.

- I Tout d'abord il est important de calculer votre capacité d'emprunt et d'évaluer votre budget. N'oubliez pas dans ce budget d'intégrer les frais de notaire et les éventuels travaux à prévoir.
- **2 -** Trouvez le bien qui vous correspond. Avec une équipe de collaborateurs avisés, vous pourrez discuter de votre projet, être conseillé et ajuster vos critères en fonction de vos besoins. L'agence qui connaît bien le marché local pourra vous proposer les visites de différents biens vous permettant de trouver le bien correspondant à vos attentes.
- **3** Signez le compromis de vente : Ce contrat engage le vendeur à vous céder son bien en précisant les conditions et le prix de la vente et vous engage à acheter. Vous êtes informé des règles d'urbanisme sur le bien et de toutes contraintes éventuelles. L'agence vous accompagne dans ces démarches juridiques.
- **4** Obtenez votre prêt : Une fois l'accord obtenu, la banque vous fait parvenir une offre de prêt résumant les conditions du contrat.
- **5 -** Signez devant notaire : Entre l'obtention de l'accord de prêt de la banque et les démarches du notaire comptez trois mois environ. Vous voilà enfin propriétaire de votre bien!



### Coordonnées des professionnels de l'immobilier du territoire :

**Etude notariale** SCP Lebeaut-Leca – 02 32 44 35 21 – e.leca@notaires.fr **Agence immobilière** Ré-Normandie – 06 52 45 38 10 – contact@renormandie-immo.com

### Agents mandataires:

- BSK Immobilier Philippe Volkaert 06 83 32 15 49 pvolkaert@bskimmobilier.com
  - Dr House Immo Céline Le Hamon 06 23 29 80 24 c.lehamon@drhouse.immo
    - Global Immobilier Stéphane Eckert 06 75 96 41 85 stephs.e@icloud.com
      - SAFTI Alexandra Aurey 06 16 04 57 63 alexandra.aurey@safti.fr
      - Styl'Immo Patrice Mulot 06 20 00 32 90 mulot.p@stylimmo.com



NOUVEAU



### Chèque énergie

ENTREPRENDRE

Si vous êtes éligible, vous recevez automatiquement votre chèque énergie au mois d'avril à votre domicile. Vous n'avez aucune démarche à réaliser. Vous pouvez vérifier votre éligibilité au chèque énergie pour 2021 depuis le mois de mars sur le site :

https://www.chequeenergie.gouv.fr/

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter:



#### Médiathèque

### Des projets plein les tiroirs

Malgré la pandémie, la médiathèque ne baisse pas les bras et vous propose des animations dès que cela est possible.

#### Atelier tricot

En soutien à l'association « le rire médecin », un atelier tricot devait avoir lieu un mercredi et un samedi par mois. En raison du confinement, la médiathèque et ses tricoteuses ont dû s'adapter.

Le projet a continué... à la maison! Les réalisations « nez doux » (petit personnages fabriqués en tricot ou crochet) ont été offertes aux enfants. personnels soignants et clowns de l'hôpital Necker à Paris.

Pour clôturer cette action, en novembre, un ou plusieurs films documentaires seront projetés à la salle des fêtes de La Barre-en-Ouche, sur le thème « l'art et le soin ».

Des clowns viendront animer la soirée.

### Plage à la média

Cet été, la plage s'invite à la médiathèque.

Évadez-vous et découvrez le plaisir de la lecture en extérieur.

NOUVEAU

La médiathèque vous offre une bulle d'air et organise vos vacances dans une ambiance plage, soleil et sables fins...

#### Seniors en vacances 2021

# Escapade en Charente du 11 au 18 septembre 2021

Beauté des îles, patrimoine historique, gastronomie, laissez-vous séduire par les mille et un visages de la Charente-Maritime. Entre nature et océan, vous découvrirez une charmante station balnéaire et vous apprécierez l'environnement apaisant au cœur des pins maritimes. L'île d'Oléron, Brouage, l'île de Ré, La Rochelle, Saint-Martin, le phare des Baleines, Talmont/Royan...

Pour rester informé:

Laurence Morgan agencepostale@meo27.fr

### Ludothèque

### 1, 2, 3 empruntez!

Depuis le 17 mars, la ludothèque vous propose un nouveau service. Il est désormais possible d'emprunter des jeux.

Pour cela c'est très simple, il vous suffit de :

- remplir le bulletin d'inscription et d'adhésion,
- valider le règlement intérieur.

Vous pouvez vous procurer ces documents soit :

- sur le site de la Commune
- à la ludothèque

La cotisation d'un montant de 15 €/an, peu importe votre lieu de résidence, peut être réglée en espèces ou en chèque à l'ordre du Trésor Public.

Prolongez ainsi l'expérience en emmenant à la maison deux jeux par quinzaine.

02 27 19 44 11 - 06 71 11 14 43 coordo.ludotheque@meo27.fr 3 rue de l'Union - La Barre-en-Ouche

### Le coup de ♥ de la médiathèque

Les impatientes Djaîli Amadou Amal



Trois femmes, trois histoires, trois destins liés. Ce roman retrace le destin de la jeune Ramla, arrachée à son amour pour être mariée à l'époux de Safira, tandis que Hindou, sa soeur, est contrainte d'épouser son cousin. Patience! C'est le seul et unique conseil qui leur est donné par leur entourage, puisqu'il est impensable d'aller contre la volonté d'Allah. Comme le dit le proverbe peul : « Au bout de la patience, il y a le ciel. » Mais le ciel peut devenir un enfer. Comment ces trois femmes impatientes parviendront-elles à se libérer?

Mariage forcé, viol conjugal, consensus et polygamie : ce roman bouleversant brise les tabous en dénonçant la condition féminine au Sahel et aborde la question universelle des violences faites aux femmes.





### Projet Groupe de Parole

### Face au cancer, libérons la Parole

Suite à différents échanges (administrés, professionnels, associations...), il s'avère que notre territoire n'a pas de lieu à proximité pour permettre aux personnes souffrantes ou en rémission d'un cancer de se réunir.

Le besoin pour les habitants du territoire d'avoir un lieu d'échange, d'écoute encadré par des professionnels et ainsi libérer la parole sur leur parcours face au cancer nous a permis d'obtenir un financement par la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie du Département de l'Eure.

Par retour d'expérience nous savons

que les traitements et le combat face à cette pathologie sont fatiguants, c'est pourquoi nous souhaitons répondre localement et ainsi mettre en œuvre une action dès que les conditions sanitaires nous le permettront.

Il s'agira de vous proposer une réunion d'information suivie de 11 ateliers accompagnés de différents professionnels:

- psychologue
- sophrologues
- socio esthéticienne
- hypnothérapeute
- Des ateliers avec des groupes de parole vous amenant vers un lâcher

prise, un lieu d'échange convivial où partage et bienveillance sont de mise avec l'apport de conseils (esthétiques, la reprise du travail, les démarches administratives...). Attention! Nombre de places limité.

Réunion d'information en présence de tous les intervenants avec présentation des ateliers:

Vendredi 28 mai 2021 à 10h salle des fêtes de Beaumesnil

Pour plus d'informations :

Véronique Gouhier 02 32 44 40 50 - 06 88 88 56 58 social@meo27.fr

# Notre avis...

### Cohabitation intergénérationnelle

Nous sommes régulièrement interpellés par des jeunes qui, lors de stages ou de formations, souhaitent trouver un lieu d'hébergement sur Mesnil-en-Ouche.

### La cohabitation intergénérationnelle est peut-être faite pour vous!

Le secret d'une cohabitation réussie : s'investir !

Il y a donc certaines règles à suivre. La cohabitation intergénérationnelle repose sur un échange de bons procédés. D'un côté, un logement à prix accessible pour un jeune qui démarre dans la vie et, de l'autre, une présence pour une personne isolée.

Vous êtes intéressé? Contactez:

Véronique Gouhier - Marie Madelon 02 32 44 40 50 ccas@meo27.fr ou social@meo27.fr

Pack MAINTIEN A DOM

# The disposated du Departement de Effure et de La Poule Transaction de la Company de L

### Vous souhaitez vous faire vacciner

Les personnes volontaires doivent se faire connaître auprès :

- des professionnels de santé (médecins généralistes, infirmiers, pharmaciens),
- du CCAS de Mesnil-en-Ouche qui transmettra auprès du CIAS de l'Intercom, Bernay Terres de Normandie afin de compléter la liste d'attente. Vous serez alors appelé lors des prochaines campagnes de vaccination.

Vous avez besoin d'aide?

■ Demandez à un proche de vous inscrire en ligne sur le site :

https://www.doctolib.fr/

■ La Maison de services au public se tient à votre disposition au :

02 27 19 03 43

Le CCAS propose également une aide logistique portant sur le transport, pour répondre aux besoins et accompagner les administrés isolés qui le souhaiteraient.

Le CCAS s'est rapproché de l'association d'insertion ACCES pour une prise en charge des demandes de transport vers le centre de vaccination émanant de seniors sans autonomie. Ces derniers doivent s'adresser au CCAS qui validera leur demande auprès de l'association ACCES.



**Séniors** 

### Pack maintien à domicile

La Commune de Mesnil-en-Ouche s'engage aux côtés du Département pour lutter contre l'isolement des personnes âgées. Dans le cadre du programme Européen INTERREG France/Manche, le Département de l'Eure a levé des fonds européens en vue de déployer ce dispositif, mené en collaboration avec La Poste. Il vise à

- diminuer la fracture numérique,
- maintenir le capital santé en réduisant les chutes,
- favoriser les rencontres de lien social.

Vous êtes âgé de 60 ans ou plus, vous résidez sur Mesnil-en-Ouche bénéficiez de :

■ la mise à disposition gratuite d'une

tablette adaptée. Par son biais, il sera possible de vous familiariser avec Internet ou encore communiquer avec vos proches à distance ...

- visites pour rompre la solitude et vous sentir en sécurité.
- l'installation d'un chemin lumineux dans votre domicile pour des déplacements nocturnes en toute sécurité.

Pour plus d'informations et connaître votre éligibilité à ce dispositif, contactez :

Véronique Gouhier 02 32 44 40 50 - 06 88 88 56 58 social@meo27.fr

Un rendez-vous avec M. Roux (chargé de la mise en œuvre pour la Poste) vous sera alors proposé.



### Restauration à Bosc-Renoult-en-Ouche

### Un travail de titan

Quelque part dans la campagne de Mesnil-en-Ouche, à Bosc-Renoult-en-Ouche pour être plus exact, se trouve une ancienne ferme entourée de douves ayant appartenu au seigneur de Bosc-Renoult, d'après les archives de Rouen. C'est là que Yolande Gibourdel est née et a vécu une grande partie de sa jeunesse avant d'y revenir beaucoup plus tard.

Dans cette maison sans commodité jusqu'aux années 90, à part un lavabo dans le couloir, Yolande et son mari Patrick ont choisi de la garder et de la restaurer. Au début le mari de Yolande aurait bien tout cassé mais avec la particularité de la façade qui porte une inscription qui remonte à la nuit des temps LIBERTAS AVT VALE (La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres) et quand en grattant du plâtre est apparue par hasard une superbe et immense cheminée sculptée dans la pierre, il n'était plus question pour les Gibourdel de se séparer de la maison familiale ou

même de la casser. Yolande et son mari ont retroussé leurs manches et décidé de la garder et de la restaurer.

C'est alors qu'a commencé un travail de titan afin de lui rendre son élégance du passé. Restaurer sa façade en briques, mettre complètement à jour la cheminée ou encore refaire le sol avec les tomettes d'origine entre autres.

Il y a eu aussi ce moment un peu chaud où tout commençait à s'écrouler, mais Patrick et Yolande n'ont pas baissé les bras pour autant. C'est quand même eux qui ont fait près de 90% de la maçonnerie.

A l'extérieur, la situation n'était pas mieux. Les douves étaient comblées. Plus de trois semaines ont été nécessaires pour les curer. Quant au terrain il était plein de broussailles.

Une dernière surprise les attendait, la découverte d'une grande cave alors qu'ils cherchaient le bon emplacement pour installer l'assainissement.

. Mais ce n'est pas parce que la maison



est terminée qu'il ne reste rien à faire car d'un commun accord ils ont fait de leur superbe demeure un gîte de 6 chambres et 3 salles de bains.

Ainsi que le dit Yolande « c'était beaucoup de travail, on s'est posé pas mal de questions mais quand tout a été terminé on était content de l'avoir restaurée! »

Depuis Patrick Gibourdel nous a quittés mais Yolande continue à entretenir, avec toujours autant de dynamisme, sa maison, son jardin et ses douves aidée de quelques biquettes pour la tonte.

### La Barre-en-Ouche

### Projet action sociale: un quartier innovant

Ce projet se dessine peu à peu pour voir le jour dans le centre bourg de La Barre-en-Ouche. Cet ensemble sera édifié sur l'emprise de terrain partant de l'arrière de l'ancienne poste jusqu'à la route de la Ferrière, en passant par la parcelle de l'ancienne coopérative agricole. Ce projet tripartite composé d'une résidence autonomie, de logements pour les personnes en situation de handicap et d'un pôle santé sera porté en partenariat avec le bailleur social SILOGE, l'association Jules Ledein et la Commune de Mesnil-en-Ouche.



### Résidence autonomie

La Commune souhaite que chacun trouve sa place sur notre territoire et puisse s'épanouir du plus jeune au plus âgé. Cette volonté politique forte se traduit par l'attention particulière portée sur le logement et le parcours résidentiel de ses habitants.

Cette résidence autonomie au cœur de la vie de la Commune constitue un axe majeur de cette ambition en proposant aux séniors une structure alternative pour rompre l'isolement et ne plus avoir à se soucier d'un logement devenu trop grand et inadapté. C'est un objectif commun entre le CCAS et la municipalité de faire de cette structure un élément central intergénérationnel.

Composée de 25 logements pour un accueil de 40 séniors, elle sera idéalement située à quelques pas de la médiathèque et de la ludothèque pour y trouver l'indispensable lien social entre séniors et autres générations.

### Résidents en situation de handicap du foyer Val-André

Depuis 2018, la Commune et l'association Jules Ledein travaillent sur un projet innovant qui consiste à la mise en œuvre d'un nouveau dispositif d'hébergement pour des adultes en situation de handicap. Une étape supplémentaire dans la démarche d'accès à l'autonomie.

Pour le projet inclusion, des logements dédiés seront construits pour accueillir douze adultes en situation de handicap actuellement hébergés au Foyer Val-André. L'installation de ces personnes dans le même quartier que la résidence autonomie a pour but de favoriser des échanges et des liens intergénérationnels.

Ces 12 résidents rythmeront leur vie quotidienne en gérant les courses, les repas et la vie communautaire... Pour les accompagner et les encadrer, une équipe éducative sera présente.







### Pôle santé

L'ère est au désert médical en milieu rural. L'action de la Commune en construisant ce pôle est de proposer aux professionnels de santé des locaux leur permettant de mutualiser les moyens, les services et une coordination de l'offre de soins.

Le pôle santé complètera ce projet pour regrouper les professionnels existant à ce jour à La Barre-en-Ouche mais il sera aussi dimensionné pour en accueillir de nouveaux.

Nous y trouverons des professionnels diversifiés et complémentaires comme médecins généralistes, cabinets infirmiers, podologue, cabinet de télémédecine et possibilité d'accueillir un kinésithérapeute.

Un mode de fonctionnement qui peut s'avérer attractif pour l'installation de jeunes professionnels de santé craignant l'isolement en milieu rural. ENTREPRENDRE **GRANDIR** 

### Maternelle / Primaire

### Inscription rentrée scolaire 2021/2022

C'est le moment d'inscrire vos enfants pour la prochaine rentrée scolaire.

Comment faire?

Retirez les dossiers :

- dans les mairies déléguées.
- au siège de la Commune Nouvelle
- sur notre site en téléchargement

Validez votre dossier, en le retournant IMPÉRATIVEMENT au :

siège de la Commune Nouvelle, 44 rue du château, Beaumesnil 27410 MESNIL-EN-OUCHE

En raison du contexte sanitaire, les journées d'adaptation pour les enfants sont maintenues sous réserve. Pour les écoles de :

■ Beaumesnil et Landepereuse les enseignants prendront contact et vous fixeront un rendez-vous.

■ La Barre-en-Ouche, merci de faire la démarche auprès de l'école. Pour ces journées, les enfants devront avoir une assurance scolaire. Retrouvez les documents d'inscription sur notre site:

www.mesnil-en-ouche.fr/grandir/ les-ecoles/primaires/

### Campus éducatif

### Un projet éducatif ambitieux

En dépit d'une implantation peu favorable à l'accès à la culture et aux infrastructures de connaissances, le collège Jacques DAVIEL poursuit depuis plusieurs années maintenant une politique culturelle et pédagogique ambitieuse, riche et diversifiée qui implique l'ensemble des disciplines et des acteurs de la communauté éducative. Chaque élève bénéficie de sorties et activités pédagogiques qui concrétisent, enrichissent et approfondissent ses apprentissages en lien avec les atouts de cet établissement, qui s'efforce d'offrir une scolarité de qualité et épanouissante. Cette politique ne pourrait être menée sans le dynamisme et la volonté de la communauté éducative d'une part, et le concours matériel et financier de différents partenaires locaux, départementaux et régionaux d'autre part.

La communauté éducative du collège Jacques Daviel considère les projets et activités pédagogiques et éducatifs comme un élément majeur pour donner du sens aux apprentissages des élèves, enrichir leurs connaissances, en lien avec les programmes et développer leur ambition, tant culturelle que citoyenne. Ils répondent parfaitement aux axes majeurs définis par le projet d'établissement, tels que l'ambition, la réussite des élèves, l'approfondissement et la maîtrise des savoirs et des compétences.

Fort d'une dynamique précieuse et soutenue tant par les équipes administratives que les partenaires locaux et départementaux, le collège Jacques DAVIEL parvient à ouvrir les perspectives et susciter l'ambition de tous les élèves, en individualisant chaque parcours.

L'équipe éducative se projette en outre vers l'ouverture du campus éducatif à la rentrée scolaire prochaine en obtenant de nombreux labels afin de conférer à ce projet d'envergure une résonance et un rayonnement de qualité. Sorti de terre, ce campus a également vocation à ouvrir le plus d'horizons possibles à ses élèves dans une dynamique inter-degré avec les écoles primaires du secteur.

L'ouverture d'un dispositif ULIS et d'une UEE en lien avec l'IME de Beaumesnil ne peut qu'offrir elle aussi de nouvelles possibilités et davantage travailler les Parcours Citoven et Educatif. Artistique et Culturel. La section sportive "Multi-activités et excellence arbitrale" ouvrira enfin de belles perspectives pour les élèves du collège.

Ainsi, loin de se contenter de ses acquis, le collège Jacques DAVIEL œuvre constamment pour renouveler ses offres en les élargissant le plus possible, toujours pour que chaque élève puisse construire le projet scolaire le plus complet et le plus ambitieux. C'est le sens même que la communauté éducative du collège confère au terme d'"excellence" : offrir à chaque élève, quels que soient ses atouts et ses difficultés, quel que soit son appétence pour les apprentissages, quelles que soient ses origines sociales, culturelles et économiques, la possibilité de se trouver en réussite, de réaliser pleinement ses projets scolaires, et de se réaliser lui-même.

C'est avec ce campus éducatif et son internat que le territoire de Mesnil-en-Ouche sera unique dans le département ! Nous comptons sur l'ensemble de ses usagers pour lui permettre de rayonner au-delà du territoire.

L'ensemble des équipes du collège Jacques DAVIEL



### Proiet nidification d'Aurélien Boiffier

### Un prix à la clé?

En cette année de disette artistique et culturelle, le collège et l'école de La Barre-en-Ouche font figure d'exception. En effet, l'artiste Aurélien Boiffier y est en résidence, pour un projet de création contribuant au rapprochement de ces deux établissements, en vue du très prochain campus éducatif.

Tout a commencé en novembre 2020, par une exposition d'œuvres choisies du plasticien, ainsi qu'une visite pour chacune des classes de la petite section de maternelle jusqu'à la 3<sup>e</sup>. Les élèves ont pu, lors de ce temps de rencontres et de discussions, découvrir et comprendre les œuvres et ont également été conduits à s'exprimer sur leurs ressentis personnels.

Depuis février. l'artiste mène des ateliers de création où les élèves conçoivent et réalisent, en petits groupes, des sculptures préparatoires et expérimentales. Elles serviront de maquettes à une série de futures grandes sculptures métalliques, elles-même réalisées par des élèves en collaboration avec l'artiste, et qui trouveront leurs places aux abords du nouvel établissement. Ces sculptures auront la particularité d'être réalisées avec des matériaux issus de la première phase de déconstruction du collège. Fers à bétons et autres éléments trouveront une nouvelle vie, magnifiés tels une réincarnation de ce bâtiment voué à la disparition.

Un thème est à l'œuvre dans ce grand projet : « le nid ». S'inspirant des formes et de l'architecture de véritables nids d'oiseaux, les élèves sont invités à dépasser la forme

pour en extraire des dimensions poétiques et métaphoriques liées à l'enfance, l'éducation, l'émancipation ou encore l'écologie...

Ce projet co-financé par la Commune de Mesnil-en-Ouche, l'Intercom Bernay Terres de Normandie. la DRAC et l'Éducation Nationale est sélectionné pour représenter la Normandie dans la catégorie « écoles » au niveau national pour le prix de l'Audace Artistique et Culturelle.



Un jury composé d'une vingtaine de personnes et présidé par Jamel Debbouze désignera les lauréats de chaque catégorie : école, collège, lycée. Si le projet est lauréat, il bénéficiera d'une dotation de la Fondation Culture et Diversité pour le valoriser et le développer l'année suivante. La directrice de l'école Julie Neveux et toute son équipe réfléchissent de leur côté à l'aménagement d'un espace de quiétude dans la cour de récréation du Campus, afin que les enfants bénéficient d'une zone de détente.

Une inauguration et une présentation de toutes les magnifigues créations des élèves devraient avoir lieu pour la rentrée de septembre où nous espérons pouvoir enfin tous vous inviter.

#### Centre de Loisirs

### Des vacances et séjours d'été pour tous les âges!

Malgré la COVID 19, toute l'équipe du centre de loisirs se mobilise pour proposer aux enfants de 3 à 17 ans, si la situation sanitaire le permet, des vacances et des séjours d'été inoubliables. Durant leurs séjours, différents thèmes seront abordés: équitation, découverte du milieu marin, sports aquatiques... Par ailleurs, le centre accueille les enfants tous les mercredis. Pour ce printemps, l'équipe d'animation investit les extérieurs en réhabilitant le potager et en favorisant la plantation de fleurs et plantes aromatiques.

Et... place à l'imagination avec la création de décorations destinés à embellir les espaces intérieurs et extérieurs. Retrouvez les horaires de permanence en dernière page de La Gazette.

02 32 46 59 91 - 06 80 65 05 18 centredeloisirs@meo27.fr

### 12,5 % d'éducation en plus sans conditions!

Ne cherchez pas les petites lignes qui vous informent habituellement des raisons pour lesquelles l'offre ne vous est pas accessible...

Pour pouvoir en bénéficier une seule condition : être scolarisé dans l'un des groupes scolaires de Mesnil-en-Ouche, à Landepéreuse, Beaumesnil ou La Barre-en-Ouche.

12,5%, c'est le pourcentage de temps passé par un enfant de nos écoles dans les temps périscolaires, rapporté à la durée de sa scolarité. Ces temps représentent en quelque sorte une neuvième année... Il n'y a pas qu'à la cantine qu'il y a du rab!

Vous penserez certainement avec raison que la quantité ne remplace pas la qualité. Mais quand les deux sont au rendez-vous, il n'y a pas de raison de s'en priver.

Depuis des années sur le territoire de notre Commune Nouvelle. le dynamisme des habitants en faveur de l'éducation est une réalité. Il est relayé par un service municipal qui cherche le meilleur pour les enfants et qui l'obtient grâce à l'implication des partenaires comme la CAF, ou les collectivités territoriales de rattachement (Intercom, Département, Région, État). Chaque année ces partenaires investissent en confiance sur notre territoire car nous savons leur montrer que leurs fonds seront utilisés à bon escient, pour les enfants.

Les Temps d'Activité Périscolaires font partie de ces activités qui comptent pour la population. Elles ne sont pas visibles, comme le serait un investissement en dur. matériel : mais elles contribuent, silencieusement, années après années, à façonner nos enfants et à en



faire des adultes capables de prendre en main leur destin. C'est cela l'éducation, un travail de l'ombre, qui n'a pas de prix car il conditionne le futur de tous.

Merci pour votre soutien, merci aux enseignants pour leur appui et merci à tous les agents et intervenants qui s'investissent sans compter pour ces heures données à nos enfants.

N'hésitez pas à inscrire vos enfants dès la rentrée prochaine.



Epinav



### La Belle Verte, des cosmétiques naturels made in Normandie

Après 4 années de tests et de recherches le rêve de Delphine Guillemarre, habitante d'Epinay devient réalité : elle crée sa marque de cosmétiques naturels La Belle Verte.

ENTREPRENDRE

Cette ancienne archéologue a toujours fabriqué ses produits d'entretien. Un jour, alors qu'elle participe à un atelier de confection de savons, elle a une révélation. Pourquoi ne pas en faire son métier?

Elle établit son petit laboratoire à Ambenay dans lequel cette passionnée invente des formules et recettes qui sont testées et validées par des laboratoires dermatologiques. Delphine produit ses cosmétiques de A à Z (création, fabrication, communication, distribution). Une gamme de produits éthiques dans le respect des valeurs qu'elle s'est fixées :



Que du naturel et du local!

**Naturel** avec une empreinte carbone limitée, des flacons en verre consignés, des emballages recyclés, des produits écoresponsables.

**Local** car ces cosmétiques sont fabriqués à partir d'ingrédients biologiques français, surtout normands

lorsque cela est possible, et les étiquettes sont imprimées à Bernay et collées par l'IME de Beaumesnil.

La Belle Verte propose stick à lèvres, déodorant, lait démaquillant, lait pour le corps, barres de massage. Prochainement une crème de visage, des savons et des produits pour enfants viendront compléter la gamme.

Retrouvez tous ces produits en vente à :

- L'épicerie Jolie à La Barre-en-Ouche
- Au rucher des Authieux
- ■Surlesite:www.labelleverte-cosmetiquesnormands.com
- En click & collect : commande par mail, téléphone ou sur le site.

Retrait à Epinay, chemin de la Hiette ou à Ambenay, route de la Grande Bonneville.

06 87 44 10 04 contact@labelleverte.fr

Beaumesnil

### Art & Coiffure, un salon sans prise de tête



6 rue du Château 02 32 44 89 20 Sandrine Linan et Sophie son apprentie sont à votre écoute et vous coiffent dans une ambiance conviviale

Sandrine, originaire de Granchain, formée à Beaumont-le-Roger est partie faire ses armes durant 16 ans à Paris. De retour à Beaumesnil, elle a repris le salon Art & Coiffure dont elle était employée. Bijoux fantaisies, foulards et sacs à main sont également en vente au salon. Uniquement sur rendez-vous.

#### Horaires d'ouverture:

- Mardi, jeudi, samedi de 9h à 18h
- ■Mercredi 9h 12h30
- Vendredi de 9h à 19h

Gouttières

# René G. Services : pour une pose bien exécutée

Depuis le 1er février 2021, René Gasser s'est installé comme auto-entrepreneur sur la commune déléguée de Gouttières suite à un licenciement économique en mars 2020. René, ancien salarié dans la pose de fermetures/ouvertures du bâtiment a plus de 30 années d'expérience.

Ce professionnel peut, avant d'en ef-

fectuer la pose, vous conseiller sur le choix de vos matériaux selon les cas de figure

 $et \ les \ configurations \ d'emplacement.$ 

renegasser27@gmail.com 06 59 38 00 55 La Barre-en-Ouche



# Une boucherie ouvre ses portes

Depuis le 4 avril, la commune déléguée de La Barre-en-Ouche accueille une boucherie. A l'initiative de ce projet, Estève Hébert, gérant du bar A la Bon'heure place de la Mairie.

Fort de son expérience à la boucherie de Cora à Evreux, Estève s'est entouré de Dylan Candieu, apprenti boucher à l'école d'Evreux et de Rodrigue Martin, boucher de métier depuis 25 ans, diplômé d'un CAP boucherie et charcuterie.

Vous pouvez trouver côté boucherie de la rôtisserie et des produits traditionnels et côté charcuterie un large choix de pâtés ainsi que des spécialités traiteur. Au fil du temps l'établissement souhaite favoriser les producteurs locaux.

■ Mardi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 8h à 15h

Grande Rue, 27330 La Barre-en-Ouche.







Chaque numéro est l'occasion de revenir sur une des 16 communes déléguées de Mesnil-en-Ouche et de vous la faire découvrir avec un autre regard. En espérant vous donner l'envie de visiter...

Granchain, petit village de 220 habitants, s'étend sur 8,12 km². Son habitat est dispersé en hameaux sur un plateau où se succèdent des bois et des champs voués à l'agriculture et l'élevage, paysage traditionnel du pays d'Ouche. Ses habitants se nomment les Granchinois et les Granchinoises.

#### Histoire

### Granchain au Moyen-Âge

Avant le Xº siècle, la localité de Granchain était attachée à un moulin qui devait un jour former paroisse.

En regard des successions, au XIe siècle, le domaine de Granchain a probablement appartenu à la famille Alis (orthographié parfois Alys) dont Guillaume Alis, 1er du nom, qui fut compagnon de Guillaume le Conquérant à la bataille d'Hastings le 14 octobre 1066.

Au fil des siècles, passé dans différentes mains et familles par le biais d'alliances, mariages et autres, c'est le marquis d'Alègre et sa femme Marguerite du Quesnel qui auraient vendu le fief de Granchain, vers 1652, à François II. La famille de Liberge fut longtemps influente sur la paroisse et en particulier à la fin du XVIIIe siècle, avec Guillaume Jacques Constant de Liberge de Granchain (1744-1805), seigneur et patron de Granchain, amiral de France.

#### Lieux et monuments

### Eglise Saint-Pierre de Granchain

L'église Saint-Pierre, inscrite à l'inventaire général du patrimoine culturel, présente un gros œuvre en partie du XIIe siècle, des baies repercées au XVIe siècle, ainsi qu'un chœur et une nef reconstruits au XVIIIe siècle. Suite à un incendie dû à la foudre, elle a été restaurée en 1880 par l'architecte Ludovic Renou né en 1833. Dans le style néo-gothique flamboyant, des ouvertures de pierres ont été ajoutées ainsi qu'un nouveau clocher, inspiré de celui de l'église paroissiale Notre-Dame de la Couture à Bernay, devenue depuis basilique.



chasuble cloche (probablement du XIX<sup>e</sup>

Dans la sacristie de l'église Saint-Pierre ont été conservés des vêtements liturgiques autrefois utilisés par les prêtres qui y officiaient. Ces vêtements appartiennent à un patrimoine religieux catholique qui témoigne de la société d'hier dans le pays d'Ouche où l'empreinte chrétienne a été. et reste, très forte.

En vous promenant dans le cimetière vous pourrez y voir les tombes des familles de Liberge de Granchain et Deshayes de For-

val, ainsi que celle du capitaine de frégate Pierre Charles François d'Argence (1764 - 1833).

### Le château de Liberge de Granchain

Inscrit à l'Inventaire général du patrimoine culturel, le château fut construit dans le style Louis XVI entre 1783 et 1785, sur

les plans que l'amiral de Granchain traça lors de ses voyages en mer, à l'emplacement d'un vieux manoir mentionné depuis 1119. De ces voyages il rapporta d'Amérique du Nord graines et semences de plusieurs essences





d'arbres qu'il planta dans le parc et dans tous les environs du château. En 1966, le domaine fut acheté par l'OHT (Œuvre de l'Hospitalité du Travail), association Loi 1901, reconnue d'utilité publique et ayant pour but d'aider moralement et matériellement les femmes qui, pour différentes raisons, ne sont pas en mesure de gagner normalement leur vie. Le château sera ensuite vendu en 2007 à un particulier.

#### La Rufaudière

La Rufaudière est un fief mentionné depuis 1562. Ancien manoir, le logis a été reconstruit en 1774. C'est aujourd'hui une propriété privée.

#### Personnalités de la Commune

Guillaume Jacques Constant de Liberge de Granchain

né le 9 février 1744 - 1805) est un navigateur et géographe.

Elmire Vautier (1897 - 1954), née à Granchain est une actrice du cinéma Français entre la fin des années 1910 et le début des années 1940.



Maire depuis 2008 puis maire délégué lors de la création de la Commune Nouvelle en 2016, Daniel Perdriel a cédé sa

place lors des dernières élections en 2020 à Héloïse Pereira. Cette dernière a entrepris des travaux tels que la restauration des piliers du cimetière ou encore la réfection du terrain de pétanque.

Armoiries concédées en septembre 1649 à François II Liberge (ca 1612 - 1661 Granchain), écuyer, vicomte de Plasnes et d'Échanfray, puis seigneur et patron de Granchain, et sénéchal de la baronnie de









Vous connaissez sans aucun doute, l'Institut Médico-Éducatif de Beaumesnil (IME) qui accueille 79 enfants / adultes atteints de déficience mentale et de troubles associés ainsi que des enfants

# RP de Maistre, une association initiatrice de projets pour les plus vulnérables

porteurs de troubles du spectre autistique. Mais saviez-vous que l'association RP de Maistre a initié ce projet?

RP de Maistre développe des projets sociaux, médico-sociaux et solidaires au bénéfice des personnes vulnérables de tout âge, afin de favoriser leur insertion et leur place dans la vie quotidienne. Aujourd'hui l'association ne compte pas s'arrêter uniquement à l'éducation et à la formation. Son président Gildas de Kerprigent et le conseil d'administration renouvelé récemment, composé de 10 personnes aux diverses compétences, ont le désir d'aller plus loin en s'engageant dans de nouveaux défis:

Accompagner les jeunes vers une insertion professionnelle notamment dans le

domaine des espaces verts, de la maintenance, de la restauration et du service.

Un chemin vers l'inclusion, qui démarre avec l'ouverture d'une blanchisserie à Beaumesnil employant les jeunes formés par l'IME. De nombreux autres projets devraient bientôt voir le jour.

Le président Gildas de Kerprigent souhaite ainsi « Changer les états d'esprit, apporter un autre regard sur le handicap et faire accepter la différence car nous avons tous à apprendre et besoin les uns des autres »

Pour devenir membre ou obtenir des informations sur l'association rendez-vous sur leur nouveau site internet:



### Soutenez la Casa-Lylou Autisme

L'association la Casa-Lylou créée par Sandra et Anthony Pigache habitants d'Ajou propose des objets de décoration artisanaux à la vente pour financer l'achat de matériel médical.



Premier projet de l'association: l'achat de deux lits adaptés répondant aux besoins de leurs filles. Du matériel onéreux (8 000 € chacun) mais indispensable pour passer des nuits sereines.

En effet les trois petites filles du couple,

Sharly et Louane des jumelles de 4 ans et Sasha 7 ans sont atteintes respectivement du Trouble du Spectre de l'Autisme et du syndrome d'Asperger (une forme d'autisme, moins visible que ses sœurs, mais pourtant bien présente!). Le quotidien de cette famille se trouve bouleversé, devant s'adapter sans cesse à des petits riens qui sont des montagnes et sources d'angoisse pour leurs enfants (la difficulté à accepter le changement, à décoder les émotions, l'hypersensibilité à la lumière, aux sons, au toucher, les crises de colères...). Une famille qui se retrouve peu à peu isolée.

Si pour l'instant Sasha est scolarisée, ses petites sœurs vont 2h30 par jour à l'IME dans l'Unité pour Enfants avec Trouble du Spectre de l'Autisme (UTSA). Leur maman a dû cesser de travailler pour se consacrer à temps plein à ses filles, qui nécessitent une attention toute particulière.

Pendant le peu de temps libre qu'il lui reste, Sandra passionnée de déco, confectionne des tableaux et autres objets de décoration qu'elle vend au profit de l'association entre 5 € et 25 € selon le modèle.

Aidez l'association en y adhérant  $(5 \in)$ , ou en achetant les objets de décoration. Vous pouvez également vendre des objets au profit de l'association ou encore faire un don.

La Casa-Lylou 07 66 38 82 37 sandrapigache@yahoo.com sandrapigache.wixsite.com/lacasa-lylou

Mesnil-en-Ouche



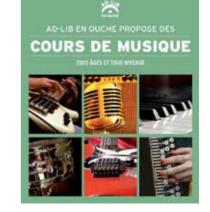
### Cours de musique tous âges & tous niveaux

Dès la rentrée prochaine, **l'association Ad-Lib en Ouche** vous propose des cours individuels :

■ à la mairie déléguée d'Epinay des cours de : batterie, guitare acoustique et électrique, basse, accordéon, piano-clavier, chant.
Possibilité de cours collectif pour la guitare.

■ à Broglie : cours de musique assistée par ordinateur (MAO)

07 72 11 16 36 adlibenouche@gmail.com





### Vos manifestations



#### MO

#### Dimanche 16 mai - Beaumesnil

### Papotages au potager au Potager de Beaumesnil

Échanges, ventes de plants et de graines (plus de 150 variétés de tomates!), de légumes et produits transformés (chutney, miel, confitures, conserves de légumes...), animations enfants.

Contact: 06 84 67 93 21 - info@1001legumes.com



#### Samedi 29 mai - Beaumesnil

### Fête de la mare au Potager de Beaumesnil

Après-midi dédiée à la découverte de la faune des mares. A l'aide d'épuisettes, découvrez et observez les amphibiens, insectes, et autres petites bêtes qui peuplent les mares.

Contact: 06 84 67 93 21 - info@1001legumes.com



#### Dimanche 30 mai 10h15 à 12h30 - 14h à 17h30 Gouttières

### Fête des arts organisée par le comité des fêtes

Peinture, sculpture, photo, art plastique, musique, illustration, enluminure... Date limite d'inscription : le 20 mai.

Contact: martinef\_93@yahoo.fr ou andree.dorgere@orange.fr



#### JUIN



### Jeudi 17 juin - Landepéreuse

#### Tombola organisée par l'Aperpi

1€ le ticket, vendu par les élèves de l'école de Landepéreuse. Nombreux lots à gagner (cafetière, montre connectée, imprimante...) Contact: 06 83 51 54 09 - corine.lucas@aperpi.fr



### Samedi 19 juin de 10h à 12h - Beaumesnil

### Ateliers jardinage adulte au Potager de Beaumesnil

Vous souhaitez vous lancer dans la mise en place d'un jardin potager ou simplement échanger des conseils. Atelier ouvert aux jardiniers débutants ou confirmés. Gratuit avec adhésion de 10€/an Contact:0684679321 - info@1001legumes.com



#### Samedi 26 et dimanche 27 juin - Gouttières

### Fête du sport organisée par le comité des fêtes

Participez à différentes activités sportives durant le week-end. Concours de dessin ouvert aux enfants de 2 à 18 ans. Contact: 06 22 11 86 59 - delphinetrotin@gmail.com

#### **JUILLET**

### Samedi 3 et dimanche 4 juillet - Ajou

#### Fête de la framboise

Au programme : marché fermier, visite commentée de la plantation, restauration à emporter ou sur place selon la réglementation en vigueur, animations selon les possibilités. Contact: 06 22 32 78 15 - www.domaine-du-framboisier.com

Contact: 06 22 32 76 13 - www.aomaine-au-jramboisier.com



### Samedi 3 juillet à partir de 11h- Beaumesnil

### Kermesse de l'IME

Au programme, nombreux stands, tombola, buvette, saucisses frites. Entrée gratuite. *Contact*: 02 32 44 40 06



### Mardi 13 et mercredi 14 juillet - La Barre-en-Ouche, place de la mairie

#### Fête communale organisée par le comité des fêtes

Mardi: fête foraine, soirée dansante avec DJ, buvette.

Mercredi: fête foraine, bal musette (après midi), restauration, foire

 $\grave{a} tout, retraite \, aux \, flambeaux, feu \, d'artifice$ 

Contact: 07 72 11 16 36 - labarreenfete@gmail.com



#### AOUT



#### Dimanche 8 août - Gisay-la-Coudre

Fête communale - Brocante

Dimanche 15 août - Gisay-la-Coudre

Course des ânes

Venez participer ou encourager les cavaliers.

Contact: 02 32 44 40 06



### Fête communale

Samedi soir repas dansant,

Dimanche: foire à tout 5€ les 5m. Possibilité de restauration.

Contact: 06 21 73 48 46 - 02 32 45 03 54





### Vendredi 18 juin à partir de 18h30

### Fête de la musique à Epinay

La Commune Nouvelle vous invite à un concert. Au programme : Roxanne Le Texier, Les aLCHEMYSTS, Starbox. Interlude Aurore Roger. Restauration sur place.

Contact: 02 44 40 50 - communication@meo27.fr



#### Vendredi 25 juin à 19h - Reaumesnil

Spectacle Osons la différence Adulte 5€ sur réservation par mail: imebeaumesnil@outlook.fr Pour plus d'info: 02 32 44 40 06

### Château de Beaumesnil

### Nuits hantées à partir de 21h30

2 fois par semaine tentez de percer le mystère du château. Énigmes et épreuves fantomatiques. Frissons garantis!

Durée: environ 1h - 1h30 Possibilité d'arriver dès 19h avec son pique-nique A partir de 6 ans. Sur réservation



Les nocturnes 17 juillet et 14 août Marché de producteurs locaux à partir de 19h : retrouvez une dizaine de producteurs locaux pour vous restaurer directement sur place. Fou d'artifice à 22h

ment sur place. Feu d'artifice à 23h www.chateaubeaumesnil.com



ENTREPRENDRE

#### **LES SERVICES**

**■** Éducation-Enfance-Jeunesse 02 32 43 83 45 education@meo27.fr

Relais Assistants Maternels 02 32 44 40 50 / 06 45 79 50 12 enfance@meo27.fr

Permanences: mardi. vendredi de 14h à 18h30 à Beaumesnil, samedi matin sur rendez-vous

■ Lieu d'Accueil Enfants Parents 02 32 44 40 50 / 06 45 79 50 12 enfance@meo27.fr

Permanence: jeudi de 9h à 12h

Centre de loisirs 02 32 46 59 91

centredeloisirs@meo27.fr

Permanences: mardi de 9h à 12h, mercredi de 9h à 18h30 et jeudi de 14h à 17h30

■ Espace ados 06 07 21 94 28 jeunesse@meo27.fr

■ Médiathèque 02 32 47 48 89

mediatheque@meo27.fr

Horaires: lundi de 14h à 17h30 (vacances scolaires) / mercredi et samedi de 9h30 à 12h30-14hà 17h30/jeudi de 16hà 18h30

■ Ludothèque 06 71 11 14 43

coordo.ludotheque@meo27.fr

Horaires: mercredi de 14h à 17h samedi de 9h à 12h - 14h à 17h

CCAS 02 32 44 40 50 ccas@meo27.fr

Agence Postale Communale / MSAP 02 27 19 03 43

agencepostale@meo27.fr/msap@meo27.fr Horaires: lundi, jeudi de 14h à 17h, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, samedi de 9h à 12h

■ Pièces d'identité

Mairie déléguée de La Barre-en-Ouche 02 32 44 35 27

labarreenouche@meo27.fr

Sur rdv: mardi, mercredi de 9h à 12h30 & 14h à 17h30 - jeudi, vendredi de 14h à 17h30

Assistante sociale départementale : 02 32 31 97 17

Gendarmerie: 17 ou 02 32 44 40 17 Ouvertures: lundi, mercredi, vendredi de 14h à 18h

■ Pompiers: 18

■ SAMU: 15

Urgences médicales de l'Eure : 02 32 33 32 32

■ Pharmacie de garde : 3237

### MESNIL-EN-OUCHE SIÈGE DE LA COMMUNE NOUVELLE

02 32 44 40 50 - commune-nouvelle@mesnil-en-ouche.fr 44, rue du Château - Beaumesnil - 27410 MESNIL-EN-OUCHE

www.mesnil-en-ouche.fr - f @MesnilenOuche27 Permanences: lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h

Permanences du maire: mardi de 14h à 16h

### LES MAIRIES DÉLÉGUÉES

■ Mairie déléguée d'Ajou 02 32 30 92 00

ajou@meo27.fr

Permanences: jeudi de 11h à 12h30 et de 15h à 16h

■ Mairie déléguée de La Barre-en-Ouche 02 32 44 35 27

labarreenouche@meo27.fr

Permanences: mardi, ieudi, vendredi de 9h à 12h30 & 14h à 17h30 mercredi de 9h à 12h30

■ Mairie déléguée de Beaumesnil 02 32 44 44 32

beaumesnil@meo27.fr Permanences: mardi de 9h à 12h

ieudi de 14h à 18h

■ Mairie déléguée de Bosc-Renoult-en-Ouche 02 32 44 33 40 boscrenoult@meo27.fr

Permanence: mardi de 14h à 16h

■ Mairie déléguée d'Epinay 02 32 44 35 77 epinav@meo27.fr

Permanence: mardi de 16h à 18h

■ Mairie déléguée de Gisay-la-Coudre 02 32 44 38 86

gisavlacoudre@meo27.fr

Permanence: vendredi de 10h à 12h

■ Mairie déléguée de Gouttières 02 32 44 41 66 gouttieres@meo27.fr

Permanence: mardi de 14h à 17h30

■ Mairie déléguée de Granchain 02 32 44 47 09

granchain@meo27.fr

Médecins

La Barre-en-Ouche

La Barre-en-Ouche

Pharmacies

**Beaumesnil** 

- Dr Gleye: 02 32 44 35 02

Beaumesnil

Permanence: vendredi de 16h à 18h30

- Dr Lagaude-Figuet: 02 32 44 57 87

Pharmacie Vettes: 02 32 44 47 75

- Pharmacie Lepetit: 02 32 44 35 11

■ Mairie déléguée des Jonguerets-de-Livet 02 32 44 36 47

jonquerets@meo27.fr

Permanence: vendredi de 14h30 à 18h

■ Mairie déléguée de Landepéreuse 02 32 44 36 36

landepereuse@meo27.fr

Permanence: vendredi de 15h à 18h

■ Mairie déléguée de La Roussière 02 32 44 64 50

laroussiere@meo27.fr

Permanence: lundi de 14h30 à 17h30

■ Mairie déléguée de Saint-Aubin-des-Hayes

02 32 44 40 70

saintaubindeshayes@meo27.fr

Permanence: lundi de 13h à 14h30

■ Mairie déléguée de Saint-Aubin-le-Guichard

02 32 44 41 68

saintaubinleguichard@meo27.fr

Permanence: mardi de 16h à 18h

■ Mairie déléguée de Sainte-Marguerite-en-Ouche 02 32 44 30 97

saintemarguerite@meo27.fr

Permanence : jeudi de 16h à 18h

■ Mairie déléguée de Saint-Pierre-du-Mesnil

02 32 44 65 71 saintpierre@meo27.fr

Permanence: lundi de 9h30 à 12h30

■ Mairie déléguée de Thevray

02 32 44 43 20 thevrav@meo27.fr

Permanence: vendredi de 14h à 17h

### Les numéros d'urgence

Infirmières

Beaumesnil

- M<sup>mes</sup> Dizier, Majourel 06 45 87 92 86 ou 02 32 44 76 45

La Barre-en-Ouche

- M<sup>mes</sup> Dardenne, Leroux, Potier 02 32 45 52 17

- M<sup>me</sup> Beaudoin, M. Hardet: 02 32 43 69 61

ADMR (aides à domicile) : 02 32 44 37 75